**No 7600**

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2019-2020

**Projet de loi**

**relative à la construction et à l’équipement d’un nouveau bâtiment pour les Archives nationales, et à l’aménagement des alentours**

**\*\*\***

RESUME

**\* \* \***

Le présent projet de loi a pour objet l’autorisation du financement, de la construction et de l’équipement d’un nouveau bâtiment, y compris l’aménagement des alentours, pour les Archives nationales de Luxembourg (ANLux) sur le site de Belval. Ce nouveau bâtiment regroupera sur un même site tous les dépôts – dispersés actuellement sur cinq sites différents – et toute l’administration des Archives, ce qui permettra non seulement d’améliorer les conditions et la gestion du stockage, mais aussi d’assurer un meilleur accueil et un bon accompagnement de toute personne désireuse de consulter les archives.

Ce nouveau bâtiment fait partie du vaste programme de construction de la Cité des Sciences, de la Recherche et de l’Innovation qui comporte deux pôles de développement principaux : le pôle universitaire, concentré au Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux, et le pôle socioculturel, au Sud. Le pôle socioculturel, qui s’articule autour de l’ensemble industriel conservé des Hauts Fourneaux, comprend notamment la bibliothèque universitaire, le Luxembourg Learning Centre, la Rockhal et recevra donc aussi le nouveau bâtiment des ANLux.

Sur base du devis estimatif des coûts, le présent projet de loi autorise le Gouvernement à engager des dépenses ne dépassant pas le montant de 77 270 000 d’euros. Ce montant correspond à la valeur 811,88 de l’indice semestriel des prix de la construction au 1er avril 2019.

Le Gouvernement entend faire procéder à la réalisation des travaux par le Fonds Belval, établissement public régi par les dispositions de la loi modifiée du 25 juillet 2002 portant création d’un établissement public pour la réalisation des équipements de l’État sur le site de Belval-Ouest. Selon les détails du programme de construction, la surface nette d’exploitation du bâtiment sera de 15 952 m².